



Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS)

Service de la santé publique

CAPPEs

Ecluse 67-Tivoli 28

2001 Neuchâtel

Neuchâtel, août 2025

**Aux enseignant.e.s et
aux directions de l'école obligatoire**

Bonjour à toutes et tous,

Depuis de nombreuses années, le GT CEPEN (Groupe de travail pour la coordination de l'éducation et de la prévention dans les établissements scolaires neuchâtelois) se propose de coordonner les actions de prévention, de suggérer diverses activités en lien avec la prévention, de vérifier la qualité de nombreuses offres qui parviennent aux établissements et d'accompagner les établissements dans la mise en œuvre de leurs programmes spécifiques.

Ce groupe est composé de professionnelles et de professionnels des services et des établissements scolaires (voir liste sur le programme).

Dans le cadre du programme cantonal de prévention, un certain nombre d'actions proposées par le canton viennent compléter tout ce qui se fait déjà au sein des établissements scolaires neuchâtelois (vivre ensemble, prévention contre la violence, santé sexuelle, prévention routière, alimentation, addictions, etc.). Vous trouvez le résumé du programme en pièce jointe avec les accès directs. Les objectifs prioritaires fixés par le CEPEN sont : l'éducation numérique, la lutte contre le harcèlement et la santé mentale des jeunes.

Les programmes de prévention au secondaire 2 s'appuient sur ce qui se fait dans l'enseignement obligatoire et chaque établissement a fixé des objectifs prioritaires et est membre du réseau Ecoles21. Toutes les Conventions des écoles neuchâteloises ont été mises à jour au printemps 2025.

Le programme 2025-2026 est le suivant :

De manière générale vous trouverez dans ce programme :

- De nombreux parcours i-classe sur diverses thématiques
- Des indications pour l'accès aux thématiques d'Action Innocence
- Une liste des intervenantes et des intervenants externes
- Des documents ressources en cas de situation de crise => Guide ressources
- Des documents ressources pour les activités de prévention par thèmes et classes d'âge => Catalogue d'activités
- Des propositions de formations continues sur différents thèmes

De manière spécifique :

- **Pour les élèves :**
 - De 4^{ème} : Une animation en classe est proposée autour de la thématique du respect des différences et de la définition du harcèlement entre enfants par le

CAPPES. Chaque enfant recevra un bracelet ainsi qu'un dépliant destiné à ses parents. Chaque enseignant recevra une affiche pour la classe et un dépliant. La présence de l'enseignant.e durant cette animation est indispensable.

- De 5^{ème} : une proposition d'animation d'une séquence pédagogique (Les Monstres du net) par les enseignant.e.s (Action Innocence et l'OISO).
- De 7^{ème} : une proposition d'animation d'une séquence pédagogique sur le cyber-harcèlement avec distribution d'une BD (CAPPES et Utopik Family). Possibilité pour les établissements d'inviter la Compagnie Utopik Family pour théâtre forum sur le même thème.
- De 9^{ème} : une animation sur les risques d'utilisation des outils numériques par Achille Ponzo (PONE).
- De 11^{ème} : une intervention sur le risque dépressif et suicidaire par Stop Suicide

- **Pour le corps enseignant et les directions :**

- Des dossiers d'information (catalogue des activités, guide des ressources externes)
- Des séances de sensibilisation sur diverses thématiques (à la demande)
- Des offres d'approfondissement pour diverses thématiques (à la demande)

- **Pour les parents :**

- Des dépliants d'information sur le harcèlement (distribués chez les 4^{ème})
- Des soirées de parents (à la demande)

Les objectifs de ces programmes de prévention sont de poursuivre les réflexions autour de divers thèmes. Ils s'inscrivent assurément dans tout ce qui est déjà entrepris par vos soins sur ces thèmes, de manière transversale et plus large sur le vivre ensemble à l'école et sur le développement des compétences sociales chez les élèves.

Ces offres permettent également aux professionnelles et aux professionnels des écoles de bénéficier des compétences de spécialistes en matière de prévention et de faire appel à eux en cas de besoin.

Pour rappel, chaque établissement de l'enseignement obligatoire et du secondaire 2 font partie du Réseau d'Ecoles21 et, dans ce cadre-là, a fixé des objectifs prioritaires en matière de prévention et de promotion de la santé.

Nous restons, ainsi que vos directions, à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Pour le CEPEN, Nicole Treyvaud, Responsable du CAPPES

cappes@ne.ch 079 477 50 09